



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1 888 673-1705
Télec. : 418 673-7205

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE
449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705
Télec. : 418 544-1081

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 20-421 AYANT POUR OBJET LA PRISE EN CHARGE DE LA COLLECTE, DU TRANSPORT ET DU TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PROVENANT DES UNITÉS D'OCCUPATION RÉSIDENTIELLE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée :

QUE le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le 14 octobre 2020, sous la résolution C-20-304, le *Règlement numéro 20-421 ayant pour objet la prise en charge de la collecte, du transport et du traitement des matières résiduelles provenant des unités d'occupation résidentielle, commerciale et industrielle sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay*;

QUE ce règlement abroge et remplace le *Règlement numéro 17-377 ayant pour objet la prise en charge de la collecte, du transport et du traitement des déchets et des matières recyclables provenant des unités d'occupation résidentielle, institutionnelle, commerciale et industrielle sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay* afin d'y inclure la collecte, le transport et le traitement des matières organiques;

QUE ce règlement a pour but de soutenir la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de déterminer les modes d'opération et les obligations relativement à la gestion des matières résiduelles;

QUE ce règlement peut être consulté sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.mrc-fjord.qc.ca, sous l'onglet « Environnement/Règlements et politiques ». Pour obtenir une copie du règlement, veuillez communiquer avec nous par téléphone en composant le 1 888 673 1705.

Donné à Saint-Honoré, ce 5^e jour du mois de novembre 2020.

Christine Dufour
Directrice générale et secrétaire-trésorière